



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et
Modernisation
Direction de la Commande
Publique, des affaires Juridiques
et Immobilières
DCPAJI_AR2023_0085

Délégation de fonction et de signature
à Madame BRANQUART Anne-Sophie,
Conseillère Municipale déléguée
auprès du Maire

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L. 2122-18 conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire le 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté SAJP/2020-459 du 14 septembre 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame BRANQUART Anne-Sophie, Adjointe au Maire ;

Considérant que Madame BRANQUART Anne-Sophie a démissionné de ses fonctions d'Adjoint ;

Considérant qu'il advient pour la bonne marche des affaires communales d'attribuer à Madame BRANQUART Anne-Sophie, Conseillère Municipale déléguée auprès du Maire, une délégation de fonction et de signature ;

ARRETONS

ARTICLE 1 : Délégation de fonction et de signature est attribuée, sous notre surveillance et notre responsabilité à **Madame BRANQUART Anne-Sophie**, Conseillère Municipale déléguée auprès de Madame le Maire en charge du **Contrôle de Gestion, de l'Audit et du Mécénat**.

ARTICLE 2 : Les champs de délégation impliquent l'initiative, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des orientations et projets municipaux, la coordination des différents acteurs et intervenants, la participation aux travaux des instances, comités et commissions, et réseaux d'information.

Dans le champ de sa délégation, **Madame BRANQUART Anne-Sophie**, reçoit également délégation de signature pour :

- Toutes correspondances, pièces administratives, dans le champ de cette délégation ;
- Les conventions approuvées par délibération du Conseil Municipal ou par décision, sur délégation du Conseil Municipal, et conclues avec les différents partenaires de la Commune ;
- Les bons de commandes et ordres de service qui procèdent de l'exécution d'un accord ou marché-cadre, les factures en attestation du service fait, les certificats ;
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants et ce, dans la limite de 10 000€ HT et lorsque les crédits sont inscrits au budget.

La signature sera précédée de la mention « Par délégation du Maire ».

ARTICLE 3 : Madame BRANQUART Anne-Sophie est également subdéléguee aux attributions alinéa 24 de la délibération n°5 du 13 septembre 2020 et pourra à ce titre :

- Demander dans le champ de sa délégation, à tout organisme financeur, l'attribution de subventions et régulariser les actes et conventions s'y rapportant.

La signature sera précédée de la mention « Pour le Maire ».

ARTICLE 4 : Le présent arrêté remplace et abroge, dès son entrée en vigueur, l'arrêté SAJP/2020-459 du 14 septembre 2020 portant délégation de fonction et de signature à **Madame BRANQUART Anne-Sophie**.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

ARTICLE 6 : La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, **10 JAN. 2024**

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Signature et paraphe du Conseiller Municipal délégataire :






Accusé réception en Préfecture le : **10 JAN. 2024**

Publié sur le site internet le : **10 JAN. 2024**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2023_085 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 10/01/2024
Objet : Délégation de fonction et de signature à Madame BRANQUART Anne Sophie

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de fonctions

Date de télétransmission : 10/01/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_AR2023_0085 - D_l_gation de fonction et de signature _ Madame BRANQUART Anne Sophie.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240110-DAJI_AR2023_085-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/01/2024

